

discussions qui ont un impact sur ses intérêts.

Bien que les questions économiques aient toujours dominé l'ordre du jour des sommets, les questions d'ordre politique y ont occupé au fil des ans une place de plus en plus importante. Les positions et les initiatives élaborées lors des sommets servent de catalyseurs aux pourparlers se déroulant au sein des diverses instances.

On a ainsi pu faire des progrès importants dans les dossiers qui requièrent une concertation multilatérale. Ce fut le cas, par exemple, du terrorisme international suite au Sommet de Bonn en 1978 et du trafic des stupéfiants et du blanchiment de l'argent, suite à celui de Paris en 1989. En 1981, au Sommet d'Ottawa, l'attention particulière portée aux relations entre pays développés et pays en développement a contribué à la préparation du Sommet Nord-Sud de Cancun. L'importance toujours croissante accordée à l'environnement depuis le Sommet de Toronto, en 1988, a permis d'allier en priorité le développement économique à la protection de l'environnement.

Le Canada et les sommets économiques

Dans un monde caractérisé par une interdépendance de plus en plus grande, ainsi que par la globalisation des marchés de biens, de services et de capitaux, le Canada est particulièrement sensible aux décisions et aux initiatives des autres grands pays industrialisés. Les sommets économiques constituent une occasion unique pour le Canada de défendre et de promouvoir ses intérêts, tant politiques qu'économiques.

Les thèmes discutés dans le cadre des sommets se voient portés au premier plan des préoccupations internationales. Les sommets permettent donc au Canada d'influencer directement l'ordre du jour international aussi bien que les politiques des Sept. C'est ainsi que depuis 1976, le Canada a pu jouer un rôle de leadership dans des domaines tels que le commerce, l'environnement, les droits de la personne (dont l'apartheid en Afrique du Sud), les stupéfiants, les relations Est-Ouest et les relations avec les pays en développement.

Libéralisation des échanges

La libéralisation des échanges et les pratiques commerciales axées sur les marchés se retrouvent régulièrement au coeur des discussions des participants aux sommets. Le Canada tente avec ses partenaires du Groupe des Sept de mettre fin au protectionnisme et aux distorsions causées par certaines pratiques commerciales.

À l'initiative du Canada et avec le ferme appui des États-Unis, les chefs d'État et de gouvernement exprimèrent pour la première fois à Tokyo en 1986 leur inquiétude au sujet des pratiques de subventionnement et des mesures de protection qui faussent les marchés mondiaux des produits agricoles. L'agriculture est ainsi devenue l'un des principaux enjeux des négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round, entreprises en septembre 1986. Bien que le problème ne soit pas encore résolu, des progrès réels ont été effectués.

Environnement

Le Canada a toujours veillé à ce que l'environnement occupe la place qui lui revient à l'ordre du jour des sommets. Il y a fait part de ses inquiétudes au sujet, entre autres, de l'appauvrissement de la couche d'ozone, de l'effet de serre, des pluies acides et de la pollution marine.

Cela a conduit les participants du Sommet de l'Arche, à Paris en 1989, à endosser le principe de développement durable, dont le Canada s'était fait le principal promoteur au Sommet de Toronto en 1988. Cette ratification a conféré une importance de premier plan à ce concept adopté tour à tour au Sommet de la Francophonie de Dakar (1989), à la Réunion des chefs de gouvernement du Commonwealth de Kuala Lumpur (1989), à la Réunion ministérielle de l'OCDE (1990) ainsi qu'aux Conférences sur l'environnement de La Haye (1989) et de Bergen (1990). Plusieurs pays occidentaux, dont le Canada, le Royaume-Uni et les Pays-Bas, ont depuis dévoilé des plans environnementaux fondés sur le principe de développement durable.

Afin de favoriser le développement durable, le Canada a invité les pays participant au Sommet de Paris, des organismes internationaux, en particulier l'OCDE, et d'autres pays à collaborer à l'élaboration de nouveaux indicateurs environnementaux.